



# Vivre à Corneilla de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2018

## Sommaire

- Édito ..... P 1
- En direct de vos élus ..... P 2
- Environnement ..... P 3/4/5
- Agriculture ..... P 6
- Travaux ..... P 7 à 10
- Nos amis les bêtes ..... P 11
- Jeunesse ..... P 12
- Ecole ..... P 13
- Associations ..... P 14 à 19
- Sport ..... P 20 à 22
- Infos Mairie ..... P 23
- Si Corneilla m'était conté ... P 24

- Directeur de la Publication :

**Gislène BELTRAN CHARRE**

- Responsable du Bulletin Municipal :

**Thérèse SALAMONE**

- Coordination du Bulletin Municipal :

**Maria PEYRE**



Mairie :

1, rue de la poste

Tél. : 04 68 57 34 25

Fax : 04 68 57 23 01

www.corneilla-la-riviere.fr

Cela n'aura échappé à personne, l'année 2017 était une année d'élections, présidentielles et législatives. Dès lors, le nouveau gouvernement met en place son PROJET. Comme on pouvait le craindre, les mesures mises en place sont profondément néfastes pour les Communes, en particulier les petites comme la nôtre.

**En premier lieu, la loi de finances 2018 qui modifie de nombreux aspects et qui met en péril l'autonomie financière et l'autonomie d'action des communes :**

- L'instauration du nouveau ratio sur le désendettement qui sera inscrit dans la règle d'or d'équilibres financiers des collectivités, et qui va plafonner l'endettement local ; autrement dit, l'emprunt sera encadré, ce qui va amoindrir la capacité d'investissement des collectivités locales et aggraver les difficultés des plus fragiles.
- La réforme fiscale en marche, qui doit engager une refonte en profondeur de la fiscalité, doit être achevée pour une mise en œuvre en 2020. En clair, toutes les recettes des communes vont être revues, et recalculées à la baisse.
- La nouvelle révision générale des politiques publiques, c'est-à-dire, le gel du point d'indice, la baisse des contrats aidés, le report d'un an de l'application de l'accord parcours professionnels, carrières et rémunérations, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la contribution sociale généralisée, vont dans le sens d'une obligation d'une baisse de la masse salariale et l'objectif de suppression d'agents territoriaux. Les employés et les administrés en pâtiront.

S'ajoute à cela, la **suppression de la taxe d'habitation**, qui peut avoir un côté séduisant pour les ménages, mais qui risque d'impacter les finances communales. En effet, L'État s'est engagé à compenser à l'euro près le manque à gagner. Or, nous savons par expérience que les dotations compensatoires sont toujours à la baisse.

S'ajoute à cela, la **suppression des contrats aidés** et des emplois d'avenir. Cette décision aura deux effets néfastes. Le premier concerne directement le service rendu à la

population ; fin 2018 c'est trois postes qui ne seront pas renouvelés. Le second, concerne les personnes qui ont pu bénéficier de ces contrats qui permettaient de donner des formations et donc une chance aux plus jeunes ou aux personnes moins qualifiées...

En résumé, la lente agonie financière de nos communes est en marche. Le nouveau gouvernement retire des milliards de dotations pour le fonctionnement de tous les services publics, alors que les besoins et les attentes de la population sont grandissants. Les différents Présidents ont successivement réduit la capacité de la commune à rendre un service de qualité pour tous.

Dans ce contexte difficile, Corneilla continue à aller de l'avant et à **investir pour l'intérêt général**. Comme vous l'avez vu en cette fin d'année 2017, différents travaux ont été menés à bien comme nous l'avions dit en 2014. Je pense en particulier à la réhabilitation de la Maison Falquès ou encore à la réfection de la rue Neuve et de la rue du Stade. De plus, la municipalité a souhaité acquérir la Maison D'Ax, une maison de maître qui fait partie des bijoux de notre patrimoine commun.

En 2018, l'un des plus gros chantiers de la mandature sera engagé, à savoir la réhabilitation totale de la **Route Nationale**. Cette réhabilitation comprend, les réseaux d'eau et assainissement, l'éclairage public, les télécoms, la voirie, le mobilier urbain et l'aménagement des cheminements piétons aux normes en vigueur.

Malgré ces mesures négatives, prises par le gouvernement, Corneilla poursuit résolument sa logique de transformation, qui consiste à s'appuyer sur son passé, entretenir et moderniser ses infrastructures et à faire les investissements nécessaires pour l'avenir. Ces réalisations indispensables sont rendues possible par une gestion rigoureuse qui permet de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour nous autoriser des emprunts.

Alors que l'on me reproche parfois d'être trop frileuse lorsqu'il s'agit des dépenses, je préfère répondre que je refuse d'endetter mes concitoyens **inutilement**.

Bonne année à tous  
**Gislène BELTRAN CHARRE**

## Transfert de la compétence GEMAPI

### QUE VEUT DIRE LE TERME GEMAPI ?

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, instauré par la loi de janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) modifiée par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) loi d'août 2015.

### CONTEXTE JURIDIQUE DES 2 LOIS :

- Instaure la compétence GEMAPI avec entrée en vigueur le 01/01/2018
- Institution d'une taxe assise sur la fiscalité locale
- Définition des digues
- Mise à disposition des ouvrages de prévention des inondations
- Transfert en totalité de façon automatique de la compétence GEMAPI des communes vers l'intercommunalité
- Création des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) et établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE). Les EPTB ont pour vocation de coordonner la mise en œuvre des politiques de l'eau sur le bassin versant. Un EPAGE a pour vocation opérationnelle de maître d'ouvrage d'études et de travaux.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES :

- Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique
- (Exemples : restauration de champs d'expansion des crues, instauration de zones de rétention temporaires des eaux de crue ou de ruissellement, arasement de merlons...)
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan, d'eau (exemples : entretien régulier des cours d'eau dans le cadre de plans pluriannuels)
- La défense contre les inondations et contre la mer (exemples d'ouvrages : digues, déversoirs de crues...)
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (exemple : restauration des espaces de mobilité des cours d'eau...)

### CONTEXTE GÉNÉRAL :

La compétence GEMAPI replace la gestion des cours d'eau au sein des territoires et vise à l'intégrer dans l'aménagement. Au 1er janvier 2018, cette compétence sera affectée aux communautés de communes. La loi encourage les acteurs à se structurer à une échelle hydrographiquement cohérente, c'est-à-dire les bassins versants. Vu la complexité du transfert quant à savoir ce qui est GEMAPI et HORS GEMAPI, des études sur les stratégies d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) ont

été lancées à l'échelle des bassins versants et du département afin d'apporter les éléments techniques nécessaires à la prise de décisions. Ces études vont permettre de disposer d'un descriptif de la répartition entre les collectivités et des possibilités d'évolution.

### LES PROBLÉMATIQUES À RÉGLER ET SOLUTIONS POSSIBLES :

1. La délégation ou le transfert ce qui est tout à fait différent quant à la responsabilité. Le choix, suite à certaines réglementations légales, serait le transfert de la compétence dans sa totalité des missions à l'échelle du syndicat mixte.
2. Le financement de la compétence pourra être réalisé par l'instauration d'une taxe, plafonnée et réservée exclusivement aux dépenses liées à la compétence GEMAPI. Elle présente l'avantage de permettre l'anticipation, un recouvrement et une solidarité à l'échelle du bassin versant.
3. Les clés du financement doivent permettre de répartir équitablement la contribution de tous en fonction de paramètres tels que : population, potentiel fiscal, linéaire de cours d'eau, superficie...
4. La solidarité amont/aval de la répartition des cotisations est importante concernant les investissements pour la protection des inondations. Les zones fortement impactées doivent donc contribuer plus fortement.
5. La gouvernance doit être ajustée pour que les décisions soient cohérentes au niveau du bassin versant. Mais aussi il est à réfléchir sur la mise en place d'une instance de coordinations interbassins en vue de mutualiser la logistique, et l'ingénierie. Le département pourrait assurer le lien pour être entendus de la région et soutenir techniquement.

### PPRI, PAPI, PGRI, TRI

La gestion du risque inondation est partagée entre les collectivités qui s'attachent aux mesures collectives et le citoyen qui doit prendre ses responsabilités au regard du risque auquel il s'expose. La France dispose d'outils de gestion performants comme :

- le PPRI (Programmes d'action de Prévention des Inondations)
- le PAPI (Programmes d'Action de Prévention des Inondations)
- le PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondations)

Le PGRI est l'outil de mise en œuvre de la directive inondation qui donne une place de premier plan aux collectivités dans le cadre



de la GEMAPI.

Le PGRI traite de la protection des biens et des personnes à l'échelle des TRI (Territoire à Risques Importants).

### AU NIVEAU DE LA COMMUNE :

Il existe un PAPI 2 de la Têt, (2012-2017) qui traite en particulier de la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, face au risque inondation. Lors des rencontres de mise en place nous avons pu faire rentrer notre commune dans le Territoire à Risques Importants (TRI), en démontrant les conséquences du Boulès sur la commune, ce qui nous amènera des subventions. Pour anticiper le prochain PAPI, et pouvoir enfin obtenir des financements extérieurs, Région, État, la commune, en 2016, a réalisé une étude de la connaissance des risques inondations et de la définition d'un programme de travaux qui respecte les exigences du PAPI.

En 2018, mise en œuvre de la GEMAPI et création d'un nouveau PAPI. EN 2020, démarrage du PAPI et l'entité qui gèrera la GEMAPI, à priori le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt pourra faire des demandes de subventions ainsi que les demandes d'autorisations de travaux.

L'état par la loi NOTRe se désengage mais régleme et demande une coordination entre les différents bassins pour la protection des populations, et donc une vue d'ensemble. Ce qui veut dire que les communes individuellement ne pourront pas avoir accès aux subventions. De plus, les travaux à réaliser en priorité doivent protéger la population déjà installée et non pour protéger des terrains qui deviendraient de ce fait constructibles.

Pour financer ces travaux prioritaires, outre les subventions, état, région, une taxe supplémentaire spéciale sera instaurée, suivant la loi, comme sur le territoire de la communauté urbaine, qui sera pour l'instant à minima. Ce qui veut dire qu'une commune qui se lancerait dans des travaux sans passer par le PAPI paierait deux fois, par les impôts mais aussi par la taxe spéciale. C'est l'évidence même.

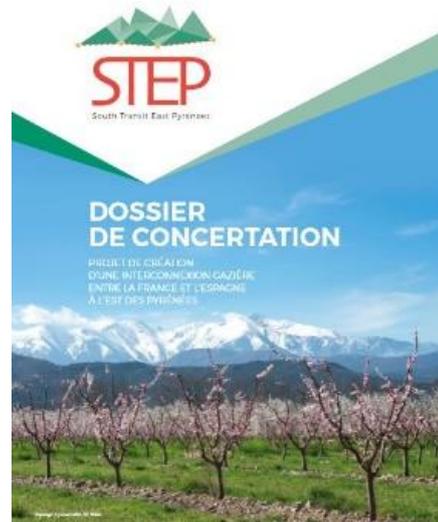
**Gislène BELTRAN CHARRE**

## Petit rappel sur les projets environnementaux

### DOSSIER MÉTHANISATION



### DOSSIER GAZODUC



## QU'EST-CE QUE LA MÉTHANISATION ?

La méthanisation est un processus naturel de dégradation biologique de la matière organique dans un milieu sans oxygène due à l'action de multiples micro-organismes (bactéries). Elle peut avoir lieu naturellement dans certains milieux tels que les marais ou peut être mise en oeuvre volontairement dans des unités dédiées grâce à un équipement industriel.

Elle produit un gaz, appelé « biogaz », composé principalement de méthane (de 50 à 70%) et de dioxyde de carbone. C'est le méthane contenu dans le biogaz qui lui octroie ses vertus énergétiques.

Cette réaction produit également un résidu, appelé digestat, qu'il est ensuite

possible de valoriser en tant que fertilisant pour l'agriculture.

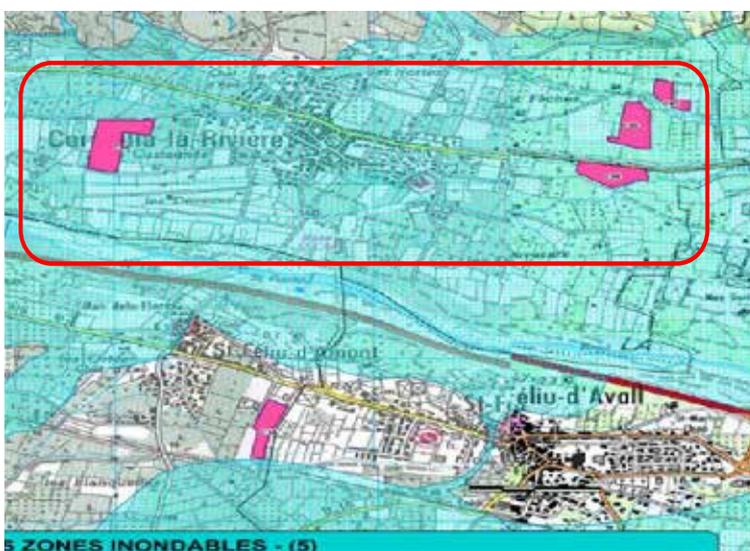
En fin d'année 2016 une enquête publique a été réalisée sur notre commune sur un projet d'usine de méthanisation situé sur la ZAC de TORREMILA proche de l'aéroport. Après étude du dossier il apparaît que des parcelles agricoles sur le territoire de notre commune sont proposées dans le plan d'épandage des digestats sous forme liquide.

Certaines parcelles figurent sur une zone inondable et d'autres sont trop proches du futur projet HLM 66. Après renseignements il semblerait que les propriétaires des parcelles proposées par l'exploitants n'ont

pas été informé de ce plan d'épandage sur leurs terres. Les digestats liquides de cette unité de méthanisation sont issus de déchets agricoles, de graisses végétales, animales, de boues de station d'épuration et industrielles.

Le conseil municipal a émis un avis défavorable contre ce plan d'épandage sur les parcelles agricoles de notre commune répertoriées dans le dossier. Cet avis a été remis à l'enquêteur public.

**Dernièrement M. le préfet des Pyrénées-orientales autorise l'épandage des digestats produits par l'installation de méthanisation.**

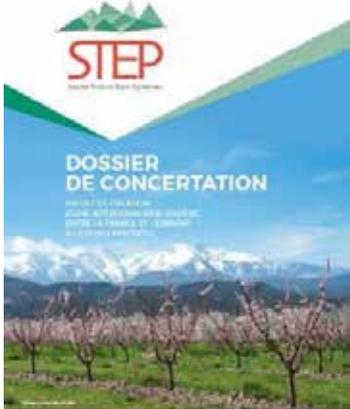


PARCELLES PROPOSÉES PAR LE PLAN D'ÉPANDAGE



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL AUTORISANT L'ÉPANDAGE DES DIGESTATS

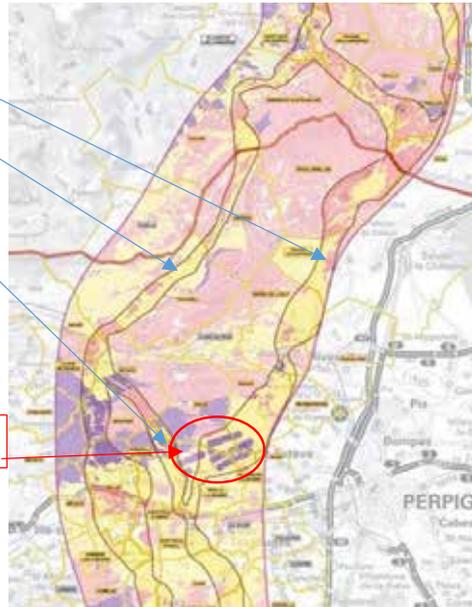
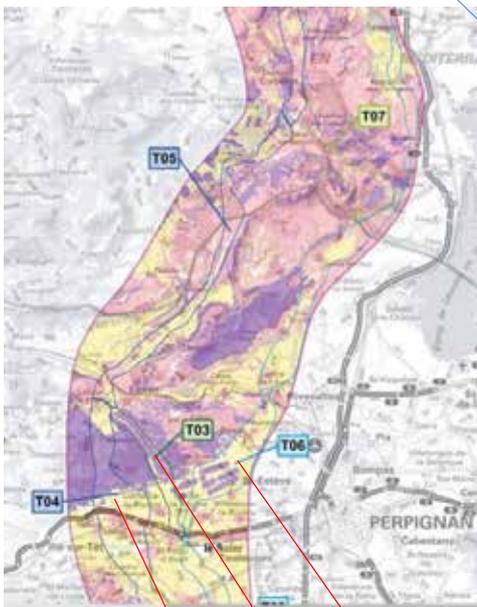
## Dossier gazoduc



**A** l'est des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, TIGF, gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel, envisage de créer, d'ici 2022, une canalisation gazière d'environ 120 km de long. Cette canalisation relierait la station de compression existante de TIGF située à Barbaïra (Aude) à la frontière espagnole, au niveau du col de Portells (Pyrénées-Orientales). Elle serait composée de tubes en acier d'un diamètre intérieur de 900 mm et serait enfoncée à minimum 1 m de profondeur. Ce projet est baptisé STEP, ce qui signifie « South Transit East Pyrenees ». Son coût est estimé à 290 M€ dans sa partie française. STEP est d'abord un projet européen qui permettrait d'interconnecter les réseaux de transport de gaz naturel français et espagnols, répondant ainsi au souhait des gouvernements des deux pays et de l'Union européenne (exprimé dans la Déclaration de Madrid de 2015).

Cette interconnexion participerait ainsi à la sécurisation des approvisionnements de gaz naturel en diversifiant les sources d'approvisionnement de la France et de l'Espagne et en réduisant du même coup leur dépendance énergétique vis-à-vis de certains pays producteurs. STEP permettrait aussi de sécuriser, de renforcer et d'améliorer l'exploitation du réseau gazier régional de l'Aude et des Pyrénées-Orientales auquel sont déjà raccordées 119 communes. Il offrirait enfin de nouvelles perspectives de raccordement aux producteurs locaux de biométhane, une source d'énergie renouvelable qui participe à la transition énergétique régionale.

**Une période de concertation ouverte au public se déroule du 21 novembre 2017 au 23 janvier 2018, toutes les personnes intéressées peuvent formuler leurs observations relatives aux variantes de passage envisagées appelées fuseaux. Sur le site internet de la concertation [www.step-tigf.fr](http://www.step-tigf.fr)**



Parc éoliens catalan

Cartes des différents fuseaux envisagés (1km de large)



Une fois le fuseau choisi,  
Le tracé précis ne devrait pas dépasser les 10 mètres de largeur

## Le Gaz : un relais nécessaire à la transition énergétique

On entend souvent dire que la consommation de gaz naturel est appelée à baisser dans les années qui viennent. C'est en effet ce qu'anticipe la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie**, un document de référence élaboré par le gouvernement et adopté fin 2016. L'idée est que les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique pourraient aboutir à une diminution de la consommation de gaz en France métropolitaine de 16 % à l'horizon 2023 (par rapport à 2012). **Ce qui n'empêche pas le gaz naturel, énergie fossile la moins émettrice de CO<sub>2</sub>, d'avoir un rôle important à jouer dans la transition énergétique.**

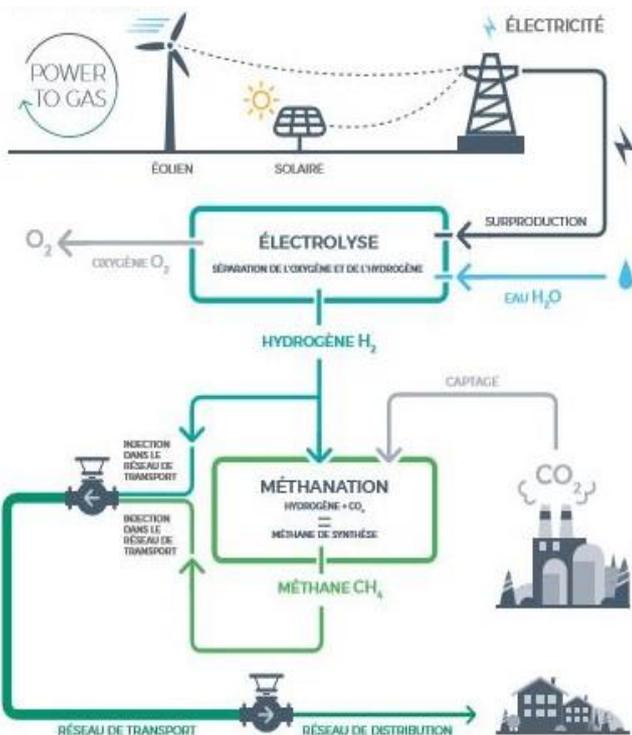
**QUE CHERCHE-T-IL À FAIRE ?**  
Développer les énergies renouvelables pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre ... tout en fournissant une énergie fiable et au meilleur prix aux consommateurs. Le gaz peut contribuer à atteindre ces objectifs.

L'exemple de l'hiver 2016-2017 l'a montré. Lors des fortes pointes de consommation, la production d'électricité grâce au gaz naturel est venue compenser l'arrêt simultané de plusieurs centrales nucléaires françaises en fournissant une électricité à des prix compétitifs.

La production d'électricité grâce au gaz naturel permet aussi d'accompagner le développement des énergies renouvelables. Les centrales électriques fonctionnant au gaz naturel ont la particularité de pouvoir démarrer facilement et rapidement. Elles peuvent donc prendre le relais des installations éoliennes ou photovoltaïques pour produire de l'électricité lorsqu'il n'y a pas de vent ou de soleil. Cette flexibilité est un atout considérable pour la stabilité de nos approvisionnements électriques.

Il convient aussi de préciser qu'à l'avenir, le réseau de transport de gaz accueillera de plus en plus de gaz d'origine renouvelable. La loi de transition énergétique pour une

croissance verte fixe un objectif d'injection de biométhane dans les réseaux de gaz de 8 térawatt-heure en 2023. Notre pays souhaite également atteindre une part de 10% de la consommation de gaz couverte par une production de gaz renouvelable à l'horizon 2030. Le gaz participera de la même façon au développement d'une mobilité durable avec l'apparition du bio-GNV (gaz naturel véhicule) en tant que nouveau carburant écologique. D'autres innovations voient également le jour. Notamment dans le domaine hautement stratégique du stockage de l'énergie. C'est le cas du « Power to gas » : un processus qui permet de stocker l'électricité produite par les énergies renouvelables pour la rendre disponible en fonction des besoins. Ainsi, lorsque les énergies renouvelables produisent plus que ce qui peut être consommé, alors le « surplus » est transformé en gaz pour être stocké dans la perspective d'une utilisation ultérieure.



### Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous !!!

Mais il apparaît que notre département soit mis à contribution pour favoriser les échanges des flux énergétiques par un seul corridor tracé à proximité de notre village.

Nous côtoyons le plus grand parc éolien de France, on nous annonce une usine de méthanisation avec des épandages de digestats sur nos terres agricoles, un futur Gazoduc impactant notre village. Toutefois, quelques questions restent sans réponse : - Où installeront ils la centrale thermique pour que la boucle soit bouclée. - Qu'en est-il de la santé des riverains proche de ces projets industriels. - Qu'el devenir pour nos terres agricoles et notre qualité de vie.

Cet article a été rédigé avec les documents extraits du dossier STEP de concertation (projet de création d'une interconnexion gazière entre la France et l'Espagne à l'Est des Pyrénées) consultable en Mairie.

**AU REGARD DE TOUT CECI, LE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2017 VOTE À L'UNANIMITÉ LE DÉSACCORD D'UN TEL PROJET DE GAZODUC CONSIDÉRANT QUE TOUS LES FUSEAUX PROPOSÉS PÉJORERAIENT LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLAGE.**

Marc Madine,  
Conseiller municipal délégué à l'environnement

## Dossier de concertation de l'interconnexion gazière entre la France et l'Espagne

Trois fuseaux possibles sont à l'étude le bleu, le rouge ou le vert (cf carte jointe). Deux concernent notre territoire, affaire à suivre...



Nous continuerons tout de même à vous avvertir d'une procédure en cours et, pour ceux qui ne peuvent pas fonctionner par télécram nous pourrions assurer le relais.

### PERTES DE FONDS 2017

Dossier en cours de règlement.

### PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Dossier évoqué sur la rubrique municipale précédente.

En précisant : lieux «Plane d'en Bourgat» sur plus de 8 hectares avec des fermes photovoltaïques s'élevant à 6 m environ (cf montage joint).

Ce dossier a reçu un avis défavorable (qui a été suivi) par la préfecture le 5 juillet 2017.

### CHEMIN RURAUX

1. L'entreprise (Malet) qui devait réaliser les bicouches a eu trois semaines de retard, les vendanges ont eu trois semaines d'avance... La séquence entre travaux et vendange a été que de dix jours ! La réalisation d'un bicouche se termine par un enduit de bitume liquide recouvert par une large couverture de petits gravillons qui, s'incrument progressivement sur la chaussée corrigent les imperfections et finalisant le travail. Or pour les vendanges la masse de gravillons était importante. Alerté par des agriculteurs (J F H et B M) nous avons fait réaliser un balayage exceptionnel aux endroits les plus pentus (Calesse) afin d'éviter tout dérapage (bennes chargées). Quoiqu'il en soit c'est quand même un total de plus de 1km300 qui ont été refaits et mis en jonction avec les parties déjà réalisées et, sur les zones les plus proximales du village, donc les plus utilisées. Ceci pour un total TTC d'environ 20 000€.
2. L'Association d'insertion a réalisé les rebouchages les plus importants «nids de poule» sur l'ensemble des chemins. Actuellement elle réalise également le curage des écoulements pluviaux évitant les débordements d'eau et l'altération de la chaussée.
3. Prévisionnel : Nous sommes en attente de vos suggestions.

Il ne faut pas rater cette opportunité, nous comptons sur votre investissement personnel pour augmenter la capacité du loge-

ment touristique et améliorer l'attractivité de notre beau village, riche de sa qualité de vie alimentée par le lien social porté par le monde associatif. Le bien vivre à Corneilla doit être le ressenti du touriste qui est le meilleur ambassadeur pour promouvoir notre village.

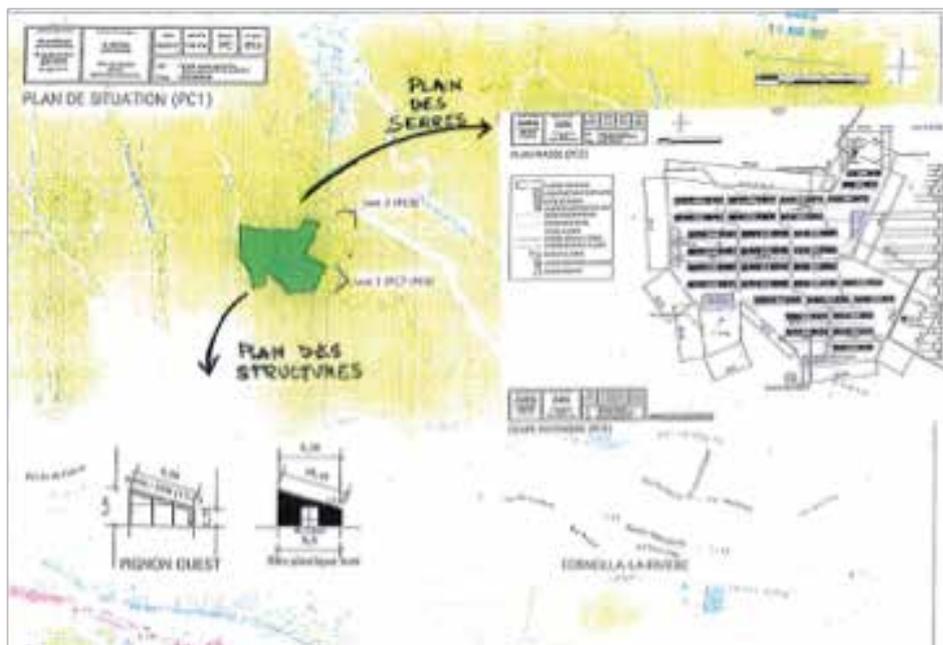
### CALAMITÉS AGRICOLES

Chaque exploitant doté d'un Siret peut déclarer directement une calamité agricole avec « Télé Calam » (info mairie) sans faire la déclaration à la commune.

### QUESTIONS DIVERSES

1. Mise hors d'eau du village où en est-on ? Madame le Maire : ce dossier est en train de glisser vers des compétences autres : Communauté de Communes et SMBVT (Syndicat mixte du Bassin Versant de la Têt).
2. Parcelle d'Ax : En friche en proximité du village : risque majeur d'incendie et fuites importantes du canal de la Cabira.

René PARRAMON



## Travaux "Rue du Stade"

AVANT



**Les travaux rue du stade tant attendus, viennent de se terminer.** Le ruisseau dans le virage a été busé et équipé de vannes d'arrosage pour répondre à la demande des projets futurs des parcelles limitrophes. Celui-ci offre aujourd'hui un cheminement piéton aux normes pour les personnes à mobilité réduite jusqu'à l'Espace Força-Réal en toute sécurité. **16 places de parking** ont été réalisées améliorant ainsi l'esthétique du futur espace ludique et convivial. La sécurité routière proche de l'Espace Força-Réal a été renforcée par la pose de «stop» et d'un marquage au sol sensibilisant les automobilistes à redoubler d'attention. Enfin, une finition soignée a été appliquée pour améliorer le confort du roulage de cette rue très utilisée par tout type de véhicules, notamment les bus. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'entreprise Pull/Eurovia pour leur professionnalisme et la rapidité d'exécution des travaux, ainsi que le maître d'œuvre le cabinet SABIG pour la coordination et le suivi de ce chantier répondant au cahier des charges demandé par la municipalité.

APRÈS



Marc Madine, Délégué à l'environnement

## Des travaux toujours des travaux



La municipalité fidèle à ses engagements continue de rénover bien sûr dans la limite de ses moyens et des plus en plus rares subventions qui lui sont octroyées, les rues de notre village.

C'est ainsi que nous avons pu rénover la Clot du Ricou cette rue était très abîmée car elle se transforme lors de fortes pluies en torrent impétueux arrachant le béton sur son passage.

Nous avons choisi la Sté Mallet pour réaliser ces travaux.

C'est ainsi que nous avons pu réaliser un revêtement de qualité avec des bordures de trottoirs qui ont également pour but de canaliser les eaux lors d'écoulements violents et d'éviter autant que faire se peut que l'eau pénètre chez les riverains. Ces travaux se sont faits et ont été préparés par la municipalité et l'entreprise en concertation étroite avec les habitants. C'est ainsi que certains ont accepté de faire réaliser à leurs frais le goudronnage de l'espace restant devant chez eux (entrées de portail pour parfaire embellissement de cette rue, grand merci à eux.

Pour en savoir plus, vous pourrez aller vous promener dans le secteur la ballade vaut le coup d'œil !!

Alain Bernard, Adjoint aux travaux

## Travaux "Route départementale" (TRAVERSÉE DU VILLAGE)

Une réfection complète de la traversée du village va être réalisée, ces travaux seront scindés en quatre phases et débuteront dès le mois de février. La phase 1 débutera du rond point face aux ateliers municipaux jusqu'au chemin d'estagel pour une durée de 6 mois. A cet effet une déviation de la circulation sera mise en place en fonction de l'avancement du chantier.



**CHANTIER PHASE 1**

**CHANTIER PHASE 2**

**RUES EMPRUNTÉES EN DÉVIATION**

Phase 1 et 2 (traversée est-ouest), les véhicules légers, arrivant à Corneilla, prendront la première sortie au rond-point pour emprunter la voie agricole. Ils devront ensuite emprunter la rue Ludovic Massé, passer par le Cami de Baixas et prendre la rue du ribéral vers la cité beau soleil pour reprendre la traverse de força-réal et rejoindre la D614.



Les poids lourds en livraison pour Corneilla emprunteront la voie agricole suivant la signalisation mise en place juste après le petit pont au niveau du ravin godail pour emprunter également la rue ludovic Massé et suivre la déviation.



Les poids lourds venants de Pézilla et à destination de millas seront détournés par la N116.

**Marc Madine,**  
Délégué à l'environnement

## Téléthon 2017

Recette récoltée 2174€ pour cette 31<sup>e</sup> édition du TELETHON je souhaitais féliciter toutes les associations, commerçants, artisans et producteurs locaux de Corneilla La Rivière pour leur générosité, je souhaitais remercier : **Mmes Martine NIETO, Eliane MATEU, Myriam MAS, Muriel BALLANGER, Anne MADINE, Mrs Vincent NIETO, Marc MADINE, Jean Pierre BAUX et Jean Pierre TUFFI** qui se sont joints à moi pour la préparation de la rifle.

Michel Nieto,  
1<sup>er</sup> adjoint

## Pour qui sonne le glas à Corneilla ?

Après de nombreuses demandes insistantes de la population, la municipalité de Corneilla a fait réparer la cloche municipale dite aussi cloche républicaine qui se trouve au dessus du fronton de la mairie ou figure la devise de la République : Liberté Egalité Fraternité.

Le corps de la cloche était en bon état, c'est tout le système électrique qui a été remplacé et modernisé avec la possibilité dorénavant de la faire retentir à l'aide d'une télécommande... depuis l'Hôtel de ville.

Cette cloche pourra désormais sonner le glas à nouveau lors des obsèques civiles pour les familles qui le souhaitent et donner ainsi aux cérémonies funèbres qui auront lieu une part de

solennité nouvelle, Cette possibilité offerte aux citoyens non religieux a été

établie par la loi du 18 germinal an X confirmée par la loi de 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, Dans une période où la notion de laïcité est malmenée, il est important de rappeler cette liberté de croire ou de ne pas croire pour tout un chacun établie par la Révolution Française et la loi de 1905.

Alain Bernard, Adjoint au Maire Travaux -Sécurité



## Quelques points de réglementation concernant la collecte des déchets ménagers

**TOUT D'ABORD IL EST NÉCESSAIRE DE RAPPELER QUE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EST ASSURÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ROUSSILLON CONFLENT.**

Elle fait bien sur l'objet d'un règlement auquel chaque usager doit se conformer, sous peine dans le meilleur des cas d'un rappel au règlement et dans le pire pde sanctions pouvant aller jusqu'à des amendes conséquentes.

Pour ceux ou celles qui auraient perdu de vue le règlement ou qui ne l'auraient jamais eu, il est possible de l'obtenir sur simple demande auprès de la communauté de commune.

**On y trouve notamment l'article 8 que nombre d'entre nous avons oublié : Le stationnement permanent des conteneurs sur la voie publique est interdit, le non respect des heures de présentation des déchets à la collecte constitue une infraction (sanctions article 19)**

Et ceci afin d'éviter un dépôt de trop longue durée des conteneurs sur les trottoirs et espaces publics avant et après le passage des bennes de collecte (problèmes de sécurité et de salubrité), Il est demandé aux usagers de sortir leurs récipients au plus près de l'heure de passage de la benne et de les rentrer à l'intérieur de leur

propriété après chaque collecte.

**POURQUOI CELA ?**

Car comme le précise l'article 5.6 du règlement : « **Les usagers ont la garde juridique des conteneurs mis à leur disposition. En cas d'accident provoqué par un bac déposé en bordure de voie publique en dehors de la plage horaire d'intervention de la collecte, la responsabilité du détenteur du conteneur sera engagée** ».

Notre rôle d'élu c'est de rappeler que nous sommes tous acteurs (population et élus) de la propreté, de la sécurité, de l'embellissement de notre commune par nos actions, notre comportement au quotidien. Voir des conteneurs poubelles traîner un peu partout avouez que ça n'embellit pas notre village.

**Alors prenons nous en main, faisons preuve de civisme pour le bien vivre ensemble, et ne laissons rien traîner sur la voie publique !**

Et comme le disait Martin Luther King : « **Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots** » .

Alain Bernard, Adjoint au Maire Travaux -Sécurité

Nature de l'infraction	contraventions de la 2e classe	contraventions de la 3e classe	contraventions de la 5e classe	contraventions de la 5e classe	contraventions de la 4e classe.
<b>Comportements interdits</b>	Déposer, aux emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures	Déposer, abandonner, jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.	Dépôt, abandon, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, d'une épave de véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.	Déposer, abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.	Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les
<b>Prévu par</b>	Art. R. 632-1 & Arrêté municipal fixant les conditions	Art. R. 633-6	Art. R. 635-8	Art. R. 635-8	R.644-2
<b>Réprimé par</b>	Art. R. 632-1	Art. R. 633-6	Art. R. 635-8	Art. R. 635-8	R.644-2
<b>Sanction</b>	150 euros	450 euros	1500 euros	1500 euros	750 euros
<b>Amende forfaitaire</b>	35	68	X	X	135

## Compteur Linky

### C'est quoi ? On en est où ?

Le fameux compteur Linky très controversé proposé et parfois imposé par ENEDIS (EDF) pourrait arriver dans notre commune d'ici quelques mois.

**CE NOUVEAU COMPTEUR A UNE SPÉCIFICITÉ QUI LUI VAUT CETTE CONTRE-VERSE : IL EST COMMUNIQUANT !**

### QU'EST CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

D'après EDF c'est un compteur intelligent remplaçant la plupart des opérations faites jusqu'à présent par un technicien, toutes opérations qui seraient faites maintenant à distance et automatiquement ! Une merveille de technologie pour l'opérateur historique d'électricité,

### MAIS QU'EN EST -IL EXACTEMENT ?

Ce nouveau compteur a une spécificité il communique donc et transmet par radiofréquence 24H/24H par les fils électriques, le détail de votre consommation mais également d'autres informations sur l'utilisation de vos divers appareils électriques .

A l'extérieur pour disposer de ces informations EDF installe un peu partout dans la commune **des concentrateurs antenne-relais supplémentaires** pour faire fonctionner correctement son système.

Et c'est cela qui est le plus décrié dans

ce procédé car il nous soumettrait en permanence, dans notre logement mais aussi dans notre environnement extérieur, à une surexposition permanente à ce type d'ondes classées potentiellement **cancérogènes** notamment par le CIRC (centre International de Recherche contre le Cancer).

Autre reproche, cette technologie radiative, est de plus une intrusion dans notre vie privée car elle permet de savoir à n'importe quel moment si votre logement est occupé, par combien de personnes, combien d'appareils sont en fonctionnement, à quelle heure vous avez l'habitude de vous coucher, de partir le matin etc... !

On pourrait imaginer que cette technologie facilement piratable pourrait être utilisée par des cambrioleurs hackers.

Enfin on a pu constater dans les secteurs où le Linky est déjà installé que ce réseau et nos appareils actuels n'étant pas prévus pour recevoir le CPL, il provoque des pannes, des casses sur les appareils les plus fragiles, des coupures récurrentes et

multiplierait les risques d'incendie comme le constatent et le rapportent de nombreux pompiers.

Refusés par la Belgique, en cours de démontage en Californie, des milliers de plaintes au Québec, l'Allemagne fait machine arrière sur l'installation imposée.

Reste la France car ces problèmes qui sont connus de l'état et d'ERDF n'entravent en rien le déploiement de ce désastre annoncé nommé LINKY dans 35 millions de foyers et d'entreprises.

Nous avons le droit de refuser l'installation du Linky, il est nécessaire de signifier son refus en adressant une lettre recommandée avec AR à l'antenne locale ERDF et également d'en informer le Maire.

Un nombre croissant de Mairie ont déjà refusé l'installation de ces compteurs dans leur commune.

D'autres compteurs de ce type moins impactants sont prévus pour le **gaz** : **Gazpar et pour l'eau : Aquarius.**

Ce dossier est suivi de très près par le Conseil Municipal.

**Pour plus d'infos: [stopleftink.perpignan@yahoo.fr](mailto:stopleftink.perpignan@yahoo.fr) - [stopleftink66@gmail.com](mailto:stopleftink66@gmail.com)**

**Alain Bernard**

Adjoint au Maire Travaux -Sécurité

## POINT RAPIDE sur les travaux sur la commune

Pour ceux ou celles qui circulent tant soit peu dans Corneilla, vous avez pu constater que beaucoup de chantiers, de travaux sont en cours ou ont été exécutés ces derniers temps sur notre commune.

**Nombre de travaux de réfection de chaussée dans plusieurs secteurs de notre village :**

- Réfection presque totale du chemin du Clot du Ricou avec goudronnage et pose de trottoirs
- Réfection importante également de la rue du Stade, réfection totale de la chaussée, des bordures, des canalisations, aménagement, de plusieurs places de parking préparation futur aménagement autour de l'espace Força réal
- Aménagement piétonnier rue de la Poste avec de barrières et de potelets en fonte, réfection du passage piéton devant l'école :
  - Pose de caméras aux entrées du village
  - Réfection de la cloche Républicaine

Pour le plaisir des enfants et le nôtre achat et pose de luminaires de Noël supplémentaires.

**A VENIR TRÈS RAPIDEMENT** : Mise en sécurité et début d'aménagement des serres jouxtant l'espace Força Réal préparation du terrain devant accueillir le skate park et le jeu de boules.

Et puis à venir également en 2018, de très gros travaux de réfection totale de la route nationale : dessous, réseaux divers d'eau, d'assainissement etc, dessus revêtements, trottoirs, ralentisseurs... la liste est longue !

Comme vous le voyez, cent fois sur le métier remettez votre ouvrage, ça peut être très modestement la devise des employés municipaux et de vos élus !

**Alain Bernard**

Adjoint au Maire Travaux -Sécurité

*PS : Les appartements de la Maison Falguès sont déjà occupés ! Au rez de chaussée l'assistante sociale assure des permanences et le CCAS prépare son fonctionnement !*

## Amis des bêtes...

**SAVEZ-VOUS QUE VOTRE ANIMAL DOMESTIQUE EST UN PRÉDATEUR ET MET EN DANGER LES OISEAUX DE LA NATURE ?**

Les résultats d'une enquête lancée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Ligue pour le Protection des Oiseaux LPO viennent de tomber. On constate que la prédation est loin d'être négligeable. Une étude menée aux États-Unis conclut à 500 millions d'oiseaux tués, chaque année, par les chats. En Grande Bretagne, ce serait 27 millions et en France 75 millions. Il faut savoir qu'en France, le nombre de chats est estimé à près de 13 millions, et qu'il est en augmentation de plus de 10 %, tandis que la population de chiens baisse de 2 %.

### Comment limiter les dégâts ?

La LPO a demandé à des propriétaires de chats, ayant un jardin, de se soumettre à plusieurs dispositifs censés éloigner les chats pour en tester l'efficacité, notamment auprès des mangeoires destinées aux oiseaux. Plusieurs tests sont proposés :

- Installer un dispositif à ultras-sons
- Avec des plantes répulsives : coleus canina
- Un répulsif à base de jus de citron et huiles essentielles d'eucalyptus

Ce dernier semble très efficace.

D'après des études menées en France et dans le monde, la cohabitation des chats domestiques et de la petite faune du jardin est possible avec des mesures assez simples. Aucune solution ne supprimera totalement les dégâts ou les victimes, mais le cumul de solutions contribuera à en réduire le nombre. A chacun de mettre en place les dispositifs adaptés à son chat ou à celui du voisin, ou à son jardin et ses aménagements..

### Maîtriser les populations de chats

Si vous constatez la présence de chats errants (miaulant, maigres, qui semblent perdus ou en mauvaise santé), vous pouvez contacter une association locale de défense et de protection des chats. Elle viendra capturer les chats pour les faire stériliser et tatouer afin qu'ils soient identifiés.

### Prendre Soins de son chat

Assurer une **alimentation de qualité**, en libre-service. En garantissant une alimentation aux textures variées et de qualité, en libre-service, les chats n'auront pas besoin de pallier au manque de ressources alimentaires et limiteront leurs déplacements à la recherche de proies.

**Stériliser son chat.** Cette action est préconisée par de nombreuses associations de protection de la nature, des associations de protection des animaux et les vétérinaires. Elle permet de limiter la prolifération des chats, de stopper les naissances non souhaitées et donc les abandons. Les chats stérilisés ont une vie plus longue et en meilleure santé. Les mâles sont moins agressifs, moins possessifs et effectuent moins de comportements de marquage territorial, de nuisance sonore et de vagabondage. Les femelles stérilisées ont moins de tumeur mammaire, de cancer des ovaires ou de l'utérus, de fausse gestation et de pyométre (accumulation de pus dans l'utérus).

**Stimuler son chat**, jouer avec lui. Le jeu permet d'extérioriser l'instinct chasseur du chat. Pour cela, vous pouvez jouer avec lui (ficelle, boîte en carton, boule de papier...), lui offrir un meuble à chat (face à la fenêtre, pour qu'il puisse observer et surveiller l'extérieur), lui proposer un casse-tête alimentaire, etc.

**Ne pas abandonner son chat dans la nature...** En période de départ en vacances, vous pouvez confier votre chat à un ami ou un voisin, le mettre en pension ou l'emmener en vacances avec vous. Si vous n'avez plus les moyens de vous occuper de votre chat, vous pouvez lui trouver une nouvelle famille ou le confier à une association de défense et de protection des chats.

### Les différents types de chats

- **Le chat de propriétaire** est nourri, identifié, le plus souvent stérilisé, soigné et sous la responsabilité d'une personne. On estime sa population en France à près de 13 millions d'individus.
- **Le chat dit libre**, défini article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime, est nourri, identifié, stérilisé et soigné. Il est sous la responsabilité d'une association. Capturé, puis relâché sur le lieu de capture, le territoire reste défendu par des chats stérilisés et non pas réinvesti par des individus féconds.
- **Le chat errant** est nourri, plus ou moins régulièrement, par l'Homme. On estime sa population en France entre 8 à 10 millions.
- **Le chat haret** (ou chat féral) est un chat domestique retourné à l'état sauvage. Il vit et se reproduit librement dans la nature. Nous ne disposons pas de donnée à l'échelle nationale.



### LEURS PROIES

- Les chats peuvent bondir jusqu'à 2 mètres de hauteur !
- Le chat aime jouer. Même bien nourri, un chat peut, par instinct, chasser et courir après ses proies, l'objectif étant de jouer.
- Le chat est un grignoteur, il fait entre 10 et 19 repas par jour.
- Un chat errant consacre en moyenne 12 heures par jour à la prédation, contre 3 heures par jour pour un chat de propriétaire.
- Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant et 1 071 pour un chat haret. (source LPO)

### Que dit la Loi ?

**Identification Selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L212-10) :** les chats doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage...) préalablement à leur cession (vente, don...). L'identification est obligatoire pour tous les chats nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et, au plus tard, âgés de 7 mois.

**Animal errant, animal en état de divagation :** Selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L211-19-1) : il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Est considéré comme chat errant : tout chat dont le propriétaire n'est pas connu, saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui, à plus de 1000 mètres du domicile de son maître ou à plus de 200 mètres des habitations. **Cas particulier :** le chat dit libre est défini Art. L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime. Le territoire est défendu par des chats stérilisés et non pas réinvesti par des individus féconds. **Abandon et maltraitance :** Selon le Code pénal, il est interdit d'abandonner un animal domestique ou apprivoisé (Art. 521-1), ou de donner de mauvais traitements (Art. R654-1) ou la mort (Art. R655-1) à un animal domestique ou apprivoisé.

Liens

<https://www.facebook.com/La-font-del-gat-262360593788428/>  
<https://www.lpo.fr/les-causes-de-detresse/predation-du-chat-domestique>

Marie Peyre

## Les échos de l'ALSH ados !



Nous avons fait la rentrée de septembre en ayant les souvenirs de l'été passé en tête ! La plage et ses diverses activités aux alentours telles que mini-golf à St Cyprien, tournois de beach...

En parallèle, un groupe de jeunes participants aux tournois futsal en partenariat avec UFOLEP 66, sont partis au mini-séjour « **Playa Tour** » à Port Leucate du 10 au 13 juillet. Celui-ci est la finalité de leur engagement sur l'année et offre la possibilité aux jeunes de la région de se réunir autour d'un même évènement et de fédérer aux mêmes valeurs.

Les jeunes ont pu s'adonner aux activités proposées sous forme de défi telles **qu'une randonnée sur le littoral, un grand jeu « 60" Chrono » ou un Koh Lanta aux abords du village, etc...**

A cette occasion, les jeunes ont pu développer leurs esprits de coopération, de s'impliquer dans les activités, de développer leur autonomie.

**Sans oublier la pratique des sports extérieurs dans un cadre naturel** et ainsi découvrir l'histoire du patrimoine local à travers des activités telles qu'un **accrobranche dans les hauts de Vallespir à Prats de Mollo, un rallye photo dans le village et ses alentours, une randonnée à Força Real et une belle sortie à la plage.**

Enfin pour finir l'été, à l'occasion de la coupe du monde de 13 fauteuil (rugby à 13 pour personne handicapée) qui s'est jouée à Perpignan au palais des expositions le vendredi 28 juillet, nous avons amené **les jeunes supporter l'équipe de France qui a défendu son titre de championne du monde 2013.** Ce fût un moment exceptionnel pour tous !

### COMME PRÉVU DANS NOS PROJETS ANNUELS :

- les ateliers sportifs (multiactivités).
- les ateliers culinaire avec le concours de cuisine.
- la découverte de la pêche et son milieu.
- le coin beauté et customisation.
- les actions citoyennes sont à l'honneur pendant les temps périscolaires de 16h à 18h30 et les mercredis de 14h à 18h30.

Avec tout ça nos jeunes n'ont pas le temps de s'ennuyer.

En parallèle, il ne faut pas oublier les autres activités comme les tournois futsal associatifs sports et rencontres inter-ALSH départemental, que nous avons repris aux vacances de la toussaint, avec des activités telles que la sarbacane, !

Dans le cadre des actions citoyennes et intergénérationnelles, nous avons participé à la quête du 1 novembre avec les associations du souvenirs français de Corneilla. Les jeunes se sont postés aux abords des commerçants du village afin de récolter le maximum de dons pour l'entretien des tombes des aieuls morts pour la patrie.

Les jeunes se mobilisent aussi pour l'association UNAPEI66 par le biais de la vente de brioche en leur faveur en collaboration avec l'accueil de loisirs maternel et primaire.

**POUR LES PROCHAINES VACANCES D'HIVER DU 19 FÉVRIER AU 2 MARS 2018,** nous reconduisons pour la septième année notre action "*Les vacances du coeur*". Et oui, souvenez-vous l'an passé, nos ados de l'accueil de loisirs adolescents et les ALSH maternels, primaires du territoire communautaire Roussillon Conflent se sont mobilisés pour récolter des dons pour l'association "*les restos du coeur*". Le résultat de cette mobilisation fût de 10 tonnes de dons!

Pour cette année, les enfants et les jeunes des accueils de loisirs de Corneilla vont se mobiliser et s'engager dans l'organisation **d'un concert le samedi 3 mars à l'Espace Força Real** dont les bénéfices seront reversés à l'association.

On vous attend nombreux !  
Inscrivez-vous vite.



### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ADOLESCENTS DE CORNEILLA LA RIVIÈRE

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Responsable : Annabelle NOGUERA  
ESPACE FORÇA REAL

Rue du stade 66550 Corneilla la Rivière

Tél/fax : 04 68 57 15 45 Port : 06 22 24 43 81  
alados.corneilla@roussillon-conflent.fr

## Echos des écoles

**Une rentrée sans changement au niveau du personnel enseignant et avec des effectifs stables en élémentaire, en légère baisse en Maternelle.**

Un maintien de la scolarisation sur 4 jours et demi pour cette année. Des délais trop courts ne permettaient pas de passer à la semaine des 4 jours dès septembre 2017 dans de bonnes conditions. Des réunions avec le service enfance tout le long de l'année permettront d'envisager ce passage pour la rentrée 2018. Les parents seront associés à cette réflexion et seront informés régulièrement de l'évolution de la préparation de la rentrée prochaine.

**Des travaux durant l'été ont eu lieu montrant encore une fois l'attachement de la Municipalité à notre école.**

Une rentrée encore placée sous la poursuite du plan Vigipirate et prévention des attentats. Par conséquent, maintien des barrières interdisant le stationnement devant la clôture de l'école, la présence aux portails des enseignants pour accueillir les enfants. Une fermeture des portes systématique et un contrôle des entrées et sorties plus conséquentes.

Des exercices supplémentaires pour risque d'attentat (3 par an) s'ajoutant aux 3 exercices d'évacuation incendie.

Une meilleure accessibilité aux écoles :

Le passage piétonnier a été remis avec des aménagements urbains cette fois définitifs le long de la rue des écoles, un passage protégé sera mis en place coté CCAS avec un passage piéton permettant de rejoindre la rue de la Mairie et de l'église et le parking de la Clave verte en toute sécurité.

L'accès à Internet a été également facilité par un nouveau système en 4G permettant aux écoles d'utiliser les ordinateurs, le TBI (Tableau Blanc Interactif) et les 15 ordinateurs de la classe mobile dans des conditions satisfaisantes avec un coût raisonnable en attendant l'amélioration de la desserte du village prévu dans le plan national du haut débit.

Tout au long de ce mandat comme du précédent, nous avons effectué des travaux pour améliorer les conditions de travail des écoliers Corneillanais et de leurs enseignants.

Tout au long de l'année, les enfants participent à la vie du village en intervenant aux différentes commémorations : 8 mai, 11 novembre, 14 juillet, journée du souvenir ou célébration de la Laïcité cette année.

Merci à eux et à leurs enseignantes pour leur disponibilité.

Investir dans la jeunesse dans les écoles a toujours été une des priorités constantes de notre action municipale. Les budgets alloués globalement aux écoles le prouvent. (Voir les compte-rendu des budgets municipaux successifs depuis 2008).

**Donner aux écoles les moyens de mieux fonctionner, c'est aussi donner plus de chances aux enfants de Corneilla.**

En cette fin d'année, une pensée pour les enfants de St Féliu et leurs familles pour le drame survécu juste avant les fêtes. Nous avons fait appel à l'ADAVIP (Association d'Aide aux Victimes) accréditée par la préfecture pour des interventions auprès des familles (parents et enfants) de Corneilla pour les accompagner à surmonter leurs angoisses. Une première intervention a eu lieu avant la rentrée des classes au siège du CCAS. D'autres interventions sont prévues à la demande des familles qui le souhaitent.

**René Jean CABBILLAU**  
Conseiller Municipal Délégué  
aux affaires scolaires.

## Ecole maternelle Les Tilleuls

Le 30 novembre, les élèves de l'école maternelle ont pu assister à un spectacle musical interactif.

Le groupe "Karimba" les a fait voyager, chanter, danser pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



**Tout le Conseil Municipal tient à s'associer à l'émotion profonde et à la douleur immense provoquées par cet accident horrible de passage à niveau de Millas.**

Nous connaissons tous des parents, des enfants, des amis impactés directement par cette effroyable catastrophe.

Les mots nous manquent pour parler de tout cela.

Quel n'a pas été notre frayeur d'apprendre que le car d'après était celui de Corneilla, des enfants de notre village.

Ils ont vécu l'horreur incommensurable d'assister à cet accident horrible.

La mairie a placé un cahier de condoléances à l'entrée, pour les Corneillanais qui souhaitent s'associer au deuil de nos voisins de St Féliu.

Une cellule de soutien psychologique a été installée à Millas.

Les élus se tiennent à la disposition de la population pour toutes les personnes qui auraient besoin de soutien et de conseils à la mairie et au CCAS,

Ce Noël ne sera malheureusement pas comme les autres pour nous et surtout pour toutes ces familles profondément meurtries.

Soyons tous solidaires pour toutes les actions qui seront faites en leur faveur dons, collectes, etc...

Nous sommes complètement unis dans la douleur au delà de nos divergences et de nos différences en cette veille de Noël 2017.

Le Conseil Municipal

## Festa Major 18 & 19 Août 2017

Le COMANI avait beaucoup misé sur les festivités de cette année, puisqu'elles avaient lieu un vendredi et samedi soir. Deux soirées promettant la détente que nous attendons tous en fin de semaine. Vendredi 18, le matin, aménagements, branchements, raccordements en tous genres, préparation des espaces buvette, vente et cuisson pour de délicieuses moules frites et grillades, tout a été installé dans la joie, la bonne humeur avec une pause casse-croûte bien méritée.

Vendredi après-midi, on prévoit de mettre en place le feu d'artifice. Mais le temps menace, la tramontane se lève et la météo la prévoit également pour le lendemain. Aussi, la décision est prise d'annuler le tir à notre grande tristesse. Néanmoins, la musique donne le tempo et les convives s'attablent. Mais la pluie s'invite aussi, insiste.... Tous aux abris... Les optimistes se serrent sous nos tonnelles mais beaucoup regagnent leurs maisons. Et...miracle... la pluie s'arrête et la fête reprend.

Samedi 19, match de rugby oblige, les convives sont arrivés un peu plus tard, et, grâce aux CAZENOVE la piste s'est animée et la fête s'est terminée dans l'enthousiasme.

Nos remerciements à tous les bénévoles : les serveuses toujours souriantes, les grilleurs et préparateurs de moules efficaces malgré la pluie et le vent.

Merci aux agents des services techniques et à l'équipe du secrétariat municipal,

Et merci à vous, les Corneillanais pour votre présence.

### ET VOILÀ UN PETIT RAPPEL DES ANIMATIONS POUR 2018 :

- Ste Agathe le 3 février avec à 20h30 un spectacle humoristique
- Carnaval le 17 mars avec le groupe Obsession
- St Jean le 23 juin avec Double C Animation
- Festa Major les 18 et 19 août avec les CAZENOVE



*Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver le 2 Février 2018, pour L'Assemblée Générale qui se tiendra à l'ancienne salle des fêtes.*

## Sempre Jove



Le club du 3<sup>ème</sup> âge Sempre Joves vient de régaler une fois de plus les convives qui ont assisté au repas de Noël concocté avec soin par Jérôme Vila et son équipe.

Ce repas a clôturé la saison 2017 une année bien remplie en animations et sorties.

Les rifles du vendredi,

un temps fort, obtiennent toujours un vif succès auprès des adhérents dont les plus chanceux repartent avec de quoi préparer un petit repas toujours très apprécié.

Le bureau et le conseil d'administration donnent rendez vous aux adhérents le **vendredi 5 janvier 2018** à l'espace força réal pour l'assemblée générale.

*A très bientôt avec les Sempre Joves  
Le bureau*



## Neurones en folie



C'est tous les jeudis à 14h30 que se retrouvent les amis de « **Neurones en folie** ». Sous une forme ludique les 8 animateurs nous font découvrir par des moyens plaisants et variés une façon originale de fortifier notre mémoire dans une chaleureuse ambiance.

Une fois par mois une visite du patrimoine, culturelle, ou cinématographique est proposée. C'est ainsi que depuis la rentrée de septembre nous avons eu le plaisir d'apprécier le fort de Bellegarde, le four solaire ainsi que la forge catalane (photo) de Sorède, toujours avec des guides chevronnés.

Durant le mois de décembre est planifiée une découverte féerique du marché de Noël à Collioure, dans le château royal.

Amis de la mémoire et à vous tous corneillanais l'association « **Neurones en folie** » vous souhaite une bonne année.

**Marthe Clastes**, Secrétaire  
04 68 57 35 66

## CCAS



Cette année encore le goûter des aînés était attendu et apprécié de tous. Beaucoup ont répondu présents et une année de plus il a remporté un vif succès puisque près de 150 personnes ont participé à cet après midi récréatif.

Ce moment de convivialité auprès de nos anciens fait que tous ensemble nous nous retrouvons pour partager ce moment de détente. **Le groupe Obsession et ses danseuses nous ont ravis par leur grâce et leur chansons du Hit parade des années 80.**



M<sup>me</sup> le Maire accompagnée de ses adjointes au CCAS a accueilli les convives avec un petit cadeau fait de friandises en guise de bienvenue. Une permanence avec des élus et des membres bénévoles du CCAS est à votre disposition au rez de chaussée de la "**Maison Falguès**" pour passer un petit moment de convivialité, de détente, d'échanges ou de **lecture tous les matins de 10h30 à 12h.**

**L'assistante sociale vous recevra tous les mardis et jeudis de 9h à 12h.** Au nom du CCAS je vous souhaite à vous, à votre famille, à tous vos proches tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2018.

**Eliane Mateu**  
Conseillère Municipale Adjointe

## Bibliothèque

**Des nouvelles à la bibliothèque ? Quoi de plus normal en somme !**

Mais non ce sont des nouvelles oui, mais des bénévoles qui viennent renforcer l'équipe déjà en place !!!

**En plus de Maryse, Thérèse, Jacqueline, nous avons maintenant Muriel et Dominique qui sont venues nous apporter leur temps et leurs compétences.**

Elles se sont très vite intégrées à cette équipe qui s'entend bien, et qui fonctionne à merveille, à présent, sous la houlette sympathique de l'équipe de Millas à leur écoute, avec **des permanences le Mardi de 16 à 18h et le Vendredi de 17 à 19h.**

Pour faire bonne figure il y a aussi deux garçons **Jean-Manu et moi !**

Alors n'hésitez plus, venez choisir des romans, des romans policiers, de la science fiction, des documentaires, des magazines, un large choix pour ceux qui aiment lire.

Il y a aussi des CD et des DVD pour écouter de la musique, voir des séries et des films.

Il y a également des contes pour les plus jeunes assez régulièrement.

La bibliothèque qui est très fréquentée par nos concitoyens, est un lieu où l'on peut se rencontrer, chipoter et où, nous pourrions bientôt boire un café gratuitement (la cafetière étant fournie par la communauté de communes...)

Corneilla appartient à ce réseau dynamique de bibliothèques mises en place par la communauté de communes.

**La carte est gratuite, et avec elle vous pourrez également aller dans toutes les bibliothèques de la communauté Ile et Millas compris...**

**Vous pouvez également faire partie de l'équipe de permanence, nous cherchons à ouvrir le Mercredi.**

Alors pour une fois, qu'il y quelque chose de sympa, de gratuit, et d'utile, pourquoi vous en priver ?

Et puis qui a dit : *« Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois » ?*

Vous pouvez toujours essayer !

**Alain BERNARD**

*et l'Equipe de la Médiathèque*

## Les Jardins Familiaux de Corneilla La Riviere



Pour Info, le **02 juillet 2017** nous avons procédé à l'**inauguration des jardins familiaux du village** en Présence de Madame la Présidente du conseil Départemental Hermeline Malherbe, de Robert Olive conseiller départemental, de Madame le Maire Gislène Beltran-Charre, d'Alain Bernard Adjoint, de Madame Maryse Fraudet représentant la fédération Nationale des jardins Familiaux et collectifs, des jardiniers et amis. Toutes ces personnalités nous soutiennent, exprimant le **bien-fondé de ces jardins familiaux.**

Louant même les vertus thérapeutiques et les bienfaits sur le moral de ces activités en plein air. Disant tous leur volonté de favoriser la mise en œuvre de jardins familiaux dans d'autres communes du département créant ainsi du lien social intergénérationnel.

Journée inoubliable avec notre belle tramontane. Un apéritif dînatoire délocalisé à la salle des fêtes du village a suivi cette inauguration conviviale. Le **dimanche 10 septembre 2017**, les jardiniers et leur famille se sont réunis autour d'un repas préparé en commun.

Merci à nos deux grilleurs, Gabi et Joachim pour leur belle prestation, le barbecue a été réussi !!!! C'était l'occasion de faire le bilan de nos récoltes, qui pour l'année 2017 s'avère positif.

L'esprit de convivialité amicale s'est poursuivi par une pétanque sur Site où les femmes ont gagné ... A bientôt la revanche !!!! Bonne année à tous...

**Pour contacter notre association afin d'obtenir des renseignements : 06 08 86 46 76**

Le Président, **Jean-marie COIEFFEY**

## Association des Villages de Catalogne Nord du Nom de Corneilla

**20 ans !** Notre association a 20 ans et elle les a fêtés le **3 septembre dernier** à Corneilla-del-Vercol. Nos amis de la « colla » del Vercol se sont pleinement investis pour la réussite de cette journée. Ce fut aussi pour les membres fondateurs de notre association, M. Marcel Amouroux, *maire de Corneilla-del-Vercol*, Mrs François Gaciot et Robert Fajal, *anciens maires de la Rivière et du Conflent*, l'occasion de se retrouver et de constater, non sans plaisir, leur réussite et le chemin parcouru.



Les festivités ont débuté par le défilé des géants de Terri et quelques Sardanes avec la cobla « Sol de Banyuls » au mail de l'Aspre, sous un doux soleil de fin d'été. Plus de 200 convives représentant toutes les « colles » ont partagé un excellent repas servi à la salle des fêtes et animé par les habaneras du groupe « L'Lotja de Mar ». L'après-midi « els dansaires catalans de Tuir » et la cobla « Sol de Banyuls » ont assuré l'animation par alternance. Nous nous sommes quittés, ravis d'avoir passé une très belle journée d'échanges et de partage et après avoir reçu un petit cadeau souvenir.

Quelques semaines plus tard la foire de l'ail de Corneilla-del-Terri nous donnait une autre occasion de retrouver nos amis du sud. Cette année la qualité du repas proposé a, semble-t-il, pleinement satisfait nos adhérents. Comme d'habitude, au retour, une étape à la Jonquère s'est imposée. Le **22 octobre, notre rife en catalan** qui a eu lieu à l'Espace Força Real n'a pas attiré autant de monde que les autres années, mais le bilan reste cependant positif.

**Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le 10 février à Corneilla-de-Conflent.**

Rappelons que notre association est ouverte à tous (*actuellement elle compte environ 180 adhérents*) et si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

A tous les corneillanais, bonne année 2018.

« La colla »

## Asa Canal d'Arrosage

Quelques lignes pour souhaiter aux sociétaires de l'ASA et à la population Corneillanaise, de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année : santé, joie et prospérité.

En ce début d'année, comme de coutume, les riverains des agouilles (sociétaires ou non de l'ASA) doivent procéder au curage et au faucardage afin de garantir une bonne distribution de l'eau d'éviter les pertes par manque d'entretien.

**A cet effet, la coupure d'eau aura lieu du lundi 29 janvier au dimanche 11 février inclus et sera suivie du contrôle par les syndicats.**

La sécheresse qui persiste depuis de longs mois laisse présager de grandes difficultés de ravitaillement en eau et, les débits de tous les canaux du département ont été réglementés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer tandis que l'Agence de l'eau envisage d'autres restrictions.

Nous ne pouvons pas augmenter le débit du canal autant que nous le voudrions car la Police de l'eau effectue des contrôles réguliers pour vérifier les débits aux entrées des canaux et inflige de fortes

amendes aux ASA qui ne respectent pas le quota qui leur a été accordé.

L'ACAV, association qui regroupe les 13 ASA des canaux situés en aval du barrage de Vinça pour près de 8000 hectares de parcelles irriguées, fait tout son possible pour éviter les nouvelles contraintes que l'on veut nous appliquer au 1er semestre 2018.

A notre niveau, nous devons être solidaires, apprendre à partager l'eau et en faire un usage raisonnable afin que l'on ne nous impose pas plus de restrictions.

Ne soyons pas défaitistes, et comptant sur le bon sens de chacun, nous arriverons à faire face à cette situation car, même s'il y a déjà eu des périodes tendues, les membres de l'ASA ont toujours tout fait depuis 16 ans afin que nous ne manquions jamais d'eau dans les agouilles.

**Le Conseil syndical et le personnel de l'ASA vous renouvelle ses meilleurs vœux pour l'année 2018.**

## Le Souvenir Français

Le Souvenir Français, composé de 141 adhérents pour l'année 2017, tient un rôle essentiel pour conserver la mémoire de ceux et celles morts pour la France.

L'association anime la vie commémorative en participant aux manifestations locales et transmet le flambeau du Souvenir aux jeunes générations.

En 2018, pour le centenaire de l'armistice, nous avons le projet d'une exposition sur les "poilus" qui sont revenus de la grande guerre le 11 novembre 1918, en liaison avec les jeunes de l'ALSH.

**La réunion annuelle se tiendra le 07 FÉVRIER 2018 À 18H À LA SALLE VOÛTÉE, adhérents et non adhérents sont d'ores et déjà invités.**



*Le repas de cohésion amical du 11 novembre réunit de nombreux adhérents*



*Marie Zimmerman, porte le drapeaux du Souvenir Français, la relève est assurée*



*Pavoisement et fleurissement du carré militaire le 11 novembre*



*Une partie de l'équipe remet en état le carré militaire*

## Comité d'entente des Anciens Combattants de Corneilla de La Rivière



Créé en 1990 le comité d'entente des anciens combattants de Corneilla de la Rivière compte environ trente adhérents. Accessible aux anciens combattants, militaires, gendarmes, policiers et pompiers le comité participe principalement aux cérémonies de commémorations du village et parfois de la région. Sont aussi organisés des repas où tous les membres se retrouvent afin de partager des moments conviviaux. Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous communiquera les coordonnées du président ou d'un membre du bureau. Le comité d'entente des anciens combattants est accessible à toute personne désireuse d'entretenir un devoir de mémoire ainsi qu'aux veuves de militaires.

Le 11 novembre 2017 a eu lieu une cérémonie de commémoration au cours de laquelle une collecte pour les bleuets de France a eu lieu. Cette collecte a permis de récolter 80 euros qui ont été envoyés à l'association.

### Histoire des bleuets de France

L'histoire de la création du Bleuets de France débute, au sortir de la Première Guerre mondiale, à l'Institution Nationale des Invalides.

Aux origines du Bleuets de France, deux femmes de leur temps à l'écoute des souffrances de leurs contemporains : **Charlotte Malletterre** (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et **Suzanne Leenhardt**, toutes deux infirmières au sein de l'Institution et qui souhaitaient venir en

aide aux mutilés de la Première Guerre en créant dès 1925 un atelier pour les **pensionnaires des Invalides** dans lequel ils confectionnaient des fleurs de Bleuets en tissu pour reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs.

Cette fleur sauvage est choisie pour incarner le **symbole national du Souvenir** mais pourquoi ? Plusieurs hypothèses existent :

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de **ces jeunes nouveaux soldats** arrivés dans leurs uniformes bleu horizon et baptisés « bleuets » par leurs aînés Poilus,
- Une **fleur des champs** dans le chaos des hommes puisque le bleuets, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille,
- En hommage au bleu, **couleur de la Nation**, première couleur du drapeau tricolore.

Bientôt cette initiative se développe et prend une dimension nationale : **la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide** à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.

C'est pourquoi, il est décidé à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre, pour la première fois, les fleurs de bleuets fabriquées par les anciens combattants sur la voie publique dans la capitale : 128 000 fleurs seront vendues !

C'est une vraie réussite suivie d'une véritable reconnaissance car dès 1935, L'État décide de la vente officielle du Bleuets chaque 11 novembre partout en France. Après la seconde Guerre mondiale, en 1957, L'État décide de créer un deuxième jour de collecte chaque 8 mai.

Puis, en 1991 l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) décide de prendre en charge la gestion de l'Œuvre qui malheureusement périlait depuis quelques années. D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née **une œuvre caritative** unique en son genre qui a traversé le XX<sup>e</sup> siècle un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre.

Aujourd'hui, à l'amorce d'un nouveau siècle, la vocation du Bleuets de France perdure et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations. **Héritier d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XX<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.**

Source : Ministère de la défense.

## Commémoration du 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cette journée d'hommage a été instaurée par le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003. Elle a donné lieu à une cérémonie d'hommage à Paris, le 5 décembre 2013, en présence de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants, quai Branly, devant le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Suite à cette cérémonie le comité d'entente s'est retrouvé pour son repas annuel. Une quarantaine de membres ont partagé un excellent repas. Au cours de ce déjeuner le président d'honneur François Gaciot a été récompensé pour les années passées comme président des Anciens Combattants.

Le Comité

## Yoga



Les cours de yoga sont dispensés à la salle voûtée par Isabelle CHANOINE, professeure diplômée de la fédération française de Hatha Yoga (yoga traditionnel).

Nous pratiquons le lundi de 18h30 à 20h

le jeudi de 16h30 à 18h et de 18h30 à 20h.

Le yoga est une pratique accessible à tous quel que soit l'âge ou la condition physique. Le yoga détend le corps et recentre les facultés mentales.

Nous sommes 30 inscrits cette année. Les bienfaits de cette discipline ne sont plus à démontrer, les médias en parlent très souvent.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir suivre un cours, gratuitement, le jeudi. Prévoir une tenue confortable, une serviette pour poser sur le tapis et un de quoi vous couvrir pour la relaxation de fin de cours.

## Arts des 2 mains



Atelier manuel avec les enfants leur permettant de développer leur créativité sur divers supports, recyclage, cartons, bois, carrelage, coquilles d'œuf, papier mâché, soie, serviette de table etc.

Dans une ambiance agréable et d'échange nous accueillons les enfants le mercredi de 14h30 à 17h - Maison des associations au 2<sup>ème</sup> étage.

Radha au 04 30 44 73 50

Lydia au 06 60 12 24 21



## Les archers de Corneilla de la Rivière



En septembre un nouveau club a ouvert dans notre village, un club de tir à l'arc. Le nombre d'archers inscrits est actuellement de 12.

Les séances de tir ont lieu en intérieur et en extérieur. Le pas de tir extérieur se situe à côté du terrain de rugby, il est ouvert le samedi de 15h00 à 17h00 où il est possible de tirer aux distances de 10 à 70 mètres (pour les archers confirmés).

Les pas de tir intérieurs se situent dans la salle voûtée et dans la salle des fêtes, les distances sont de 10 à 15 mètres (idéal pour les débutants). Les séances se déroulent le mardi de 16h à 18h à la salle des fêtes et de 15h à 17h le mercredi à la salle voûtée.

Ce club est affilié à la FFTA et la cotisation annuelle est de 110 euros.

N'achetez surtout pas de matériel, il vaut mieux être conseillé et effectuer une formation avant de s'équiper ! le club propose pour 30 euros à l'année une location de matériel. Les archers sont invités sur les conseils du moniteur, à se munir du kit archer pour être bien équipé dès leur début. Ce kit coûte 29 euros (carquois, flèches, protège bras, palette et une dragonne).

L'âge minimum est de 11 ans.

En attendant n'hésitez pas à venir les jours où des initiations sont proposées. Vous pourrez ainsi prendre contact avec le moniteur et mieux vous renseigner si vous avez des questions.

**A NE PAS OUBLIER** : à partir de mars 2018 sera proposée la licence découverte au prix de 50 euros et cela pour le reste de la saison !

Franck  
Archerscorneilla@yahoo.com  
Facebook : archers corneilla

## Les années se suivent et l'ESC XV est toujours présente...

C'est la 5<sup>ème</sup> saison consécutive, et les couleurs vertes et blanches de l'Etoile Sportive (nouveaux maillots magnifiques) sont toujours présentes sur tous les terrains du Pays Catalan, avec cette saison, 1 nouveau club : le RC Maureillas (1<sup>er</sup> à la mi-saison) et 2 renaissances : St Laurent de la Salanque et Collioure.

Nous sommes 4<sup>ème</sup> sur 11, après les matchs allers, l'objectif étant de finir dans les 4 premiers pour pouvoir faire un barrage et la finale de 2<sup>ème</sup> série au mois d'avril.

Il est à noter le très grand nombre de dirigeants bénévoles qui s'activent pour le club, et également une nouveauté : **nos rifles, elles sont désormais très attendues, car les lots sont magnifiques (2 sont prévues en février et mars 2018).**

Les 2 nouveaux présidents (*Jean Claude Albarracin et Pascal Puyo*) ont réussi à redonner de l'élan à l'ESC XV, pour permettre à notre



club de basculer dans la future ligue Occitanie, avec une assise solide (*ligue Occitanie : Pays Catalan, Languedoc, Béarn et Midi-Pyrénées*).

Meilleurs vœux sportifs à tous.  
**Christian Bosc** - vice-Président ESC XV



**PÈRE NOËL ET LES ENFANTS DE JOUEURS**



**L'ESC XV AVEC NOTRE PRÉSIDENT FFR BERNARD LAPORTE**





**Sur la lancée d'une saison sportive 2016-2017, qui nous aura provoqué de belles émotions et surtout amené un titre de champion du Pays Catalan de 3<sup>ème</sup> série, le groupe de joueurs de l'ESC XV, après une période de repos salvatrice, a repris les chemins du stade, fin août, pour entâmer une longue et éprouvante préparation physique afin d'attaquer la reprise du championnat tambour battant.**

Un groupe qui s'est vu renforcé par l'arrivée de nouveaux joueurs de qualité, portant notre effectif à plus de 38 licenciés. Le staff sportif a lui aussi été augmenté d'un co-entraîneur en charge des lignes arrières en la personne de Rémi Farail, ancien pensionnaire de Fédérale du Pays Catalan (Argelès, Torrelles ...). L'homme et ses méthodes de travail ont rapidement fait l'unanimité auprès des joueurs.

Nous venons de passer la phase « aller » de notre championnat et un premier bilan sportif s'impose. L'ESC XV est actuellement 4<sup>ème</sup> avec un total de 7 victoires pour 3 défaites.

Nous sommes à ce jour dans les temps de passage afin de réaliser l'objectif du club, qui est de finir dans les 4 premiers de notre groupe afin d'être qualifiés pour les demi-finales. Mais notre équipe est perfectible et beaucoup de travail reste à fournir. Les joueurs font preuve d'une motivation à tout épreuve et ne rechignent pas à la tâche, de bon augure pour la suite.

Ils sont soutenus par un public toujours plus nombreux sur le terrain et par un soutien logistique d'une vingtaine de bénévoles toujours prêts à donner le maximum au bon fonctionnement du club et pour soutenir à leur manière les garçons.

**Tout le monde est conscient des attentes suscitées par notre dernière saison et sachez que le staff sportif et les joueurs de l'ESC XV mettront tout en œuvre pour porter haut les couleurs verte et blanche.**

*L'ESC XV plus qu'un club, une famille !  
Rémi Farail / Fabien Conilh*



## 5<sup>ÈME</sup> ANNÉE, UN RÊVE QUI DEVIENDRA PEUT-ÊTRE RÉALITÉ ?

Nous entamons notre 5<sup>ème</sup> Saison avec un projet qui est en train de voir le jour : Faire de l'ESC XV un club reconnu dans notre Pays Catalan mais aussi au delà.

Dés le début de cette nouvelle saison nous avons réuni tous les atouts :

- Une belle et vaillante équipe Championne 3<sup>ème</sup> Série qui s'est un peu renforcée,
- Fabien Conilh qui a choisi un co-entraîneur d'expérience : Rémi Farail

• un staff de 24 bénévoles, tous hyper actifs : des 2 co-Présidents  
Les objectifs à la mi-saison sont atteints, notre club est classé 4<sup>ème</sup> et donc pour l'instant qualifié pour les 1/2 finales de 2<sup>ème</sup> série, une finale nous permettrait d'aller en championnat de France quel que soit le résultat, et une victoire en Finale nous apporterait notre 3<sup>ème</sup> trophée ! Historique, puisque celui-ci sera le dernier du Pays Catalan vu le regroupement la saison prochaine en un Championnat « Occitanie », sans oublier une qualification en 1<sup>ère</sup> série...

Je suis sûr que notre club ne va pas s'arrêter en si bon chemin et se contenter des résultats obtenus, les matchs retour seront pris l'un derrière l'autre avec beaucoup de sérieux, cœur, efforts et ambitions afin de s'assurer la meilleure place possible au classement devant de gros clubs tels : Bages, Maureillas, Collioure, Pollestres, Vinça.

Merci aux supporters de continuer à venir nous soutenir toujours aussi nombreux tant à Corneilla qu'à l'extérieur, vous vivrez très certainement des matchs qui compteront dans la vie de votre Club. Un Grand Merci à vous Tous !

La « Grande Famille » de l'Étoile Sportive Corneillanaise XV est très heureuse

de vous présenter ses Sincères Meilleurs Vœux 2018 en vous souhaitant que cette Année 2018 vous apporte à Vous et Vos Proches Le Bonheur, La Réussite, La Prospérité mais aussi et surtout la Santé

Bien Amicalement,  
Votre dévoué JACKY, Vice-Président de l'ESC XV

## Football Club de la TÊT



Pour la saison 2016/2017 et ce début de saison 2017/2018, le club a entamé les championnats avec à nouveau de nombreux jeunes très motivés. Nos équipes réparties dans divers championnats poursuivent leurs bons résultats qui à chaque saison s'améliorent.

L'école de foot forte cette année à nouveau de plus d'une quarantaine de jeunes est toujours dirigée par des éducateurs diplômés (RIVIERE Stéphane, FILIATRE Stéphane, HELIER Yohan et THAMI Gemael). Elle nous apporte une très grande satisfaction. Son nombre d'adhérents est en constante progression et cette saison n'a pas échappé à cette règle.

### LE CLUB A PARTICIPÉ AUX DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS DE LA SAISON :

- Journée Nationale des U7
- Journée Nationale des U9.
- Journée Nationale des U11.
- Découverte et confirmation du Futsal pour les équipes U9 et U11.
- Participations des équipes U7, U9, U11 et U13 aux différents tournois organisés par le District de Football des P.O.
- Participation aux forums organisés par la mairie de Millas et Corneilla de la Rivière.

Cette année, comme chaque saison, le club a assuré l'organisation de différents plateaux U7, U9, U11, U13 et de diverses manifestations comme :

- Un vide grenier
- Organisations de déplacements à Sail-lagouse en Cerdagne avec repas offert aux enfants.

Ayant remarqué une différence sociale importante entre les licenciés et afin d'essayer de réduire ces différences entre les enfants du club nous avons décidé d'offrir le goûter à tous les enfants les jours de match et lors des entraînements du mercredi après-midi toute la saison.

Le FC DE LA TÊT est une structure permettant la convivialité, la solidarité et l'intégration des jeunes en difficultés en collaboration avec nos éducateurs.

Cette année encore le club poursuit ses efforts pour l'intégration par le sport.

Pour la saison 2017/2018, tous les enfants à partir de 5 ans (*filles ou garçons*) qui veulent pratiquer le football peuvent toujours s'inscrire aux :

**Tél. 04 68 57 26 78**

**Port. 06 80 42 14 83**

### Les entraînements se déroulent :

- le mercredi de 14h à 15h30 au stade ROQUEFORT de Millas pour la catégorie U7 et U9
- le mardi et jeudi de 18h à 19h30 au stade Jules LARRERE à Corneilla de la Rivière pour la catégorie U11
- le mardi et jeudi de 18h à 19h30 au stade ROQUEFORT de Millas pour la catégorie U13

### PRÉSIDENTS D'HONNEURS :

M<sup>me</sup> Damienne BEFFARA, Gislène BELTRAN, Robert OLIVE.

**PRÉSIDENT** : HOËT Michel,

**VICE PRÉSIDENT** : BELTRAN Noël et PLASSARD Sébastien

**TRÉSORIER** : SALUS Gaëlle,

**SECRÉTAIRE** : ROQUES Nathalie

**MEMBRES ACTIFS** : HOUILLON Céline, LEROY Mélanie, RIVIERE Stéphane, NOU Ludovic, HELIER Yohan, et THAMI Gemael

Nous remercions tous les parents qui nous aident à transporter les enfants les jours de match.



Le Club remercie tous nos sponsors (Commerçants et Artisans) ainsi que les municipalités et le Conseil Général pour les aides financières et matérielles qu'ils nous apportent

**Football Club de la TÊT :**  
17 rue Gambetta.

66170 MILLAS.

Tél : 04.68.57.26.78

N° d'Affiliation 536976.

N° d'Agrément DDJS : 665581.

## Infos Préfecture

### Les mesures de biosécurité à appliquer les basses cours

- **Exercer une surveillance** quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (**palmipèdes et gallinacés**) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (**l'endroit où vous détenez vos oiseaux**) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à **l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles**.
- Protéger et **entreposer** la litière neuve à l'**abri de l'humidité** et de toute contamination, **sans contact possible avec des cadavres**.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : **eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...** pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers **sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, **l'épandage est possible**.
- Réaliser un nettoyage régulier **des bâtiments et du matériel utilisé** pour la basse cour.

### RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent
- ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister.
- Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières

## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Nouveaux Commerçants



**ISA, FÉE DES ONGLES**  
8 Impasse des Pêchers  
66550 Corneilla-de-la-Rivière  
**06 07 15 12 85**

## Environnement

### Ramassage des ordures ménagères :

#### POUBELLE VERTE :

Centre du village passage le lundi et le jeudi  
Extérieur le lundi pour la partie nord du village et le jeudi pour la partie sud.

#### POUBELLE JAUNE :

Le mardi pour tout le village

#### ENCOMBRANTS

Passage tous les 4<sup>ème</sup> mercredi du mois. Inscription en mairie jusqu'à midi le mardi précédent.

### IROD GHEORGHE ADRIAN Masseur Kinésithérapeute

18 Cami de Baixas - Corneilla de la Rivière  
**06 58 24 11 13 / 09 81 95 21 71**



**CÉLIA COIFFURE**  
A DOMICILE  
SUR RENDEZ-VOUS  
**07 69 07 57 73**

# Si Corneilla m'était conté...



**D**e 1954 à 1967, vécut à Corneilla un curé atypique, aux mille facettes qui ne laissa personne indifférent. Il s'agit bien sûr de l'Abbé Saunier dont la notoriété dépassa largement les limites de notre village.

Pour lui rendre hommage le cinéaste André Soucarrat, ancien réalisateur de France 2, originaire de Millas va évoquer sa mémoire dans un documentaire où archives et témoignages relateront son extraordinaire vitalité. L'essentiel du film ne consistera pas à retracer sa vie en tant que curé de Corneilla mais en tant que génial créateur de colonies de vacances.

Né à Maury en 1909, il effectue des études de médecine puis son séminaire à Toulouse où il fonde dès 1935, la 7ème troupe de scouts de France aux Minimes. Grand sportif, moniteur d'éducation physique diplômé de Joinville, il pratique le rugby et la boxe – activité qui ne sera guère appréciée par ses supérieurs au séminaire.

Curé de Rasiguères (1942-1951), vicaire à Millas (1951-1954), curé de Corneilla (1954-1967) c'est en 1947 que pour lui la grande aventure commence.

Constatant que les enfants de Rasiguères et de la vallée de l'Agly avaient besoin d'activités de plein air, il fait l'acquisition du Mas Girves à Llo à proximité d'une source sulfureuse à 34°C. Très vite grâce à son opiniâtreté il trouve les fonds nécessaires pour financer l'achat et le début des travaux d'aménagement. Les premiers « colons » débarquent dès l'été 1948, une prodigieuse épopée commence...

Aux enfants des Fenouillèdes, s'ajoutent progressivement ceux du Ribéral puis ceux de Perpignan. Bientôt les locaux s'avèrent trop exigus et l'Abbé obtiendra de l'Armée le prêt de grandes tentes -

style marabout - pour pallier au manque de place.

En 1954 - 55 les bâtiments de Llo sont saturés malgré l'apport des marabouts. Il achète alors une vieille ferme entourée de prairies dans le hameau de Bajande à côté d'Estavar pour y emménager une deuxième colonie qu'il réservera aux garçons.

Contrairement au Mas Girvès qui était habitable, la ferme de Bajande est presque en ruine. Il faut donc la démolir et construire de nouveaux locaux. C'est ce qu'il va faire pendant près de 30 ans. Cette colonie, il va la bâtir avec un dévouement sans borne, sans argent avec le seul travail de ses bras, aidé par un agriculteur de Llo : Jacques Laurent à qui il va apprendre le métier de maçon.

Dès 1955 un réfectoire et une cuisine sont aménagés, les marabouts de Llo sont rapatriés à Bajande. Les années passent, les enfants sont de plus en plus nombreux dans une colonie toujours en chantier...

Mais bientôt les difficultés vont s'accumuler. La Direction de Jeunesse et Sport insistait pour que les bâtiments soient terminés au plus vite et mis aux normes de sécurité. Mais l'Abbé était tenace, voire rebelle. Les règlements, les circulaires : très peu pour lui ! Sa priorité consistait à édifier de vastes locaux pour offrir du bonheur à un maximum d'enfants. Et il faisait fi des remarques de « ces bureaucrates qui lui compliquaient la vie », menaçant parfois de ressortir les gants de boxe si nécessaire.

Les relations avec l'Évêché n'étaient pas davantage apaisées au début des années 60. L'Évêque exigeait, lui aussi, l'arrêt des constructions de Bajande et plus de présence à Corneilla. Là aussi, dialogue de sourds. En septembre 1967 Mgr Bellec

le nomme curé de Ria-Sirach - Conat - Urbanya.

Il doit donc quitter Corneilla.

Promotion ou sanction ? L'Évêque reçoit une multitude de lettres de protestation. Le village lui fait des adieux grandioses dans une salle des fêtes archi-comble : jeunes, vieux, croyants, incroyants, tout le monde est là....ou presque.

En rubrique locale, l'Indépendant titre :

**« Le départ de l'Abbé Saunier laissera un grand vide dans la cité. »**

Il rejoint Ria... Mais son côté rebelle reprend vite le dessus. Deux semaines après sa nomination, considérant que ses nouvelles fonctions vont lui occasionner un surcroît de fatigue et de travail il prend définitivement congé de Ria pour résider tantôt à Corneilla tantôt à Bajande. Et même s'il n'a plus de paroisse il n'en oublie pas pour autant qu'il reste fidèle à ses engagements, célébrant sa messe quotidienne dans la chapelle de Bajande à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

A partir de 1968, il a d'autres projets. Puisque les locaux de Bajande ne sont occupés que l'été pourquoi ne pas les utiliser en hiver ? Il crée donc des camps de neige à Noël, Février et Pâques, fait l'acquisition d'appareils de chauffage, achète des véhicules utilitaires pour les transformer en mini-bus, loue une multitude de skis et de chaussures, négocie des forfaits dans les stations de ski....

Le succès est immédiat et pendant près de quinze ans, 120 filles et garçons de milieux souvent très modestes vont bénéficier grâce à lui de merveilleuses vacances à la neige que jamais leurs parents n'auraient pu leur offrir. Et le sourire et la joie de ces enfants épanouis restaient sa plus belle récompense.

Même si le confort était rudimentaire tous ceux qui ont participé aux séjours d'été ou d'hiver à Llo ou à Bajande en gardent un souvenir impérissable et une grande reconnaissance envers ce curé bâtisseur au tempérament de feu et au sourire radieux.

Le cinéaste André Soucarrat projettera ce parcours exceptionnel à Corneilla le 9 février 2018 à l'Espace Força Réal. Quelles que soient vos convictions je vous invite à venir le voir.

**Bonne année 2018 à tous  
Emile PERONNE**